

## RAPPORT

# Les conditions de vie des étudiants alsaciens

Jessica LEFEVRE\*

Philippe Cordazzo (dir.)

Avec la collaboration de Marjorie Hoenen

Cette enquête a été menée dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante. En effet, le SDVE- Alsace a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des étudiants à l'échelle du site alsacien, en considérant leur diversité de profil, de statut et de parcours dans le but de favoriser leur réussite,... C'est donc dans ce but que les établissements associés au contrat de site alsacien<sup>1</sup> ont souhaité mettre en place une enquête visant tous les étudiants.

13 thématiques ont été abordées dans cette enquête : L'étudiant-e et son entourage, la mobilité internationale, les pratiques étudiantes, les absences, le logement, le budget, l'activité rémunérée, le bien-être, le handicap, la protection sociale, les activités sportives, les activités culturelles, les engagements étudiants.

Le questionnaire a été élaboré par un groupe de travail dont les membres émanent de l'ensemble des établissements concernés, en s'appuyant sur l'expérience de la ComUE Aquitaine avec son observatoire régional des parcours étudiants aquitains (ORPEA). L'enquête, sous LimeSurvey a été diffusée par mail à tous les étudiants du contrat de site (soit environ 57 000).

La collecte des données a duré environ six semaines.

**Nous avons obtenu 4541 réponses en tout, réparties comme suit :**

Site	Réponses
ENGEES	70
ENSAS	98
HEAR	111
INSA	297
UHA	651
Unistra	3314
<b>Ensemble</b>	<b>4541</b>

**Equipe :**

Jessica Lefevre – coordinatrice de l'enquête, exploitation des données et rédaction.

Philippe Cordazzo – coordinateur de l'exploitation et de la rédaction.

Marjorie Hoenen - réalisation du tableau de bord automatisé et exploitation/rédaction de la typologie.

---

<sup>1</sup> L'Université de Strasbourg avec l'ENGEES et l'ENSAS, l'Université de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg et la HEAR

# À RETENIR

- ◆ 18 % des étudiants déclarent rencontrer des difficultés financières
- ◆ 36 % des étudiants déclarent avoir exercé au moins une activité salariée
- ◆ 47 % des étudiants ayant une activité déclarent ne pas connaître le statut d'« étudiant salarié »
- ◆ 5 % des étudiants déclarent avoir connu une expérience de sans-domiciliation depuis le début de l'année universitaire
- ◆ 75 % des étudiants se sentent souvent voire toujours stressés pendant les périodes d'examens
- ◆ 70 % des étudiants ont déjà renoncé à consulter un médecin alors qu'ils étaient malades ; 12 % pour des raisons financières
- ◆ 37 % des étudiants ne déjeunent pas systématiquement le midi (54 % d'entre eux par manque de temps)
- ◆ 10 % des étudiants déclarent ne pas aller au restaurant universitaire car leur pause déjeuner est trop courte, 9 % car le temps d'attente est trop long et 6 % car il est trop éloigné de leur lieu d'études
- ◆ 68 % des étudiants atteints de handicap n'ont pas fait de demande auprès du service handicap
- ◆ 23 % des étudiants ont déclaré avoir connaissance de situations de bizutage
- ◆ 9 % des étudiants déclarent avoir été victimes de discrimination au sein de leur établissement
- ◆ 29 % des étudiants déclarent être de temps en temps voire souvent absents (car manque de motivation pour 48 % d'entre eux
- ◆ Seulement 12 % des étudiants en mobilité ne rencontrent aucune difficulté
- ◆ Plus d'un quart (27 %) des étudiants ne pratiquent jamais de sport
- ◆ Près de deux tiers (63 %) des étudiants ne pratiquent aucune activité culturelle en dehors des cours
- ◆ 32 % déclarent être engagés dans une activité associative et 22 % d'entre eux connaissent déjà le statut d'« étudiant engagé »

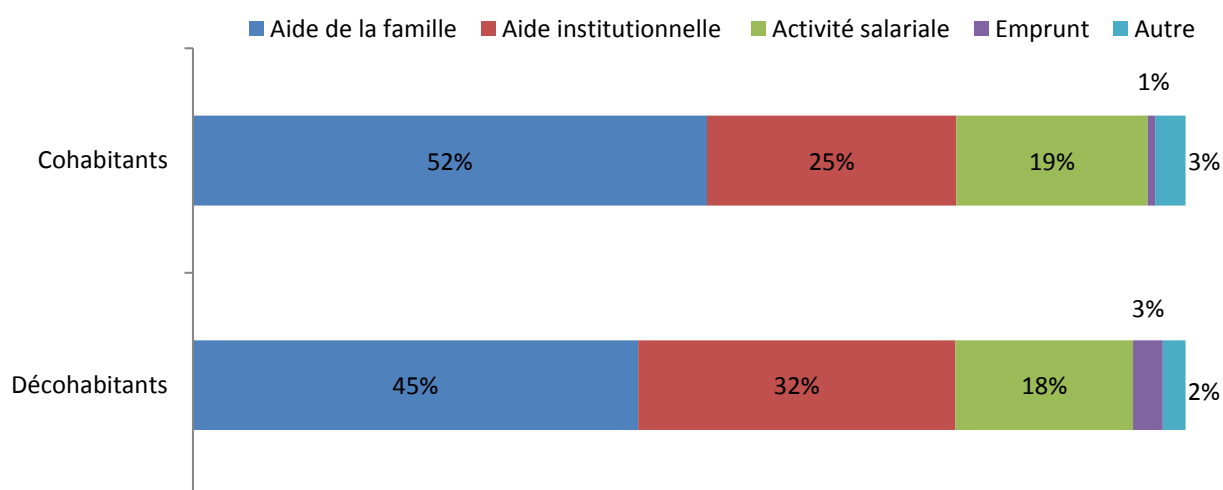
## I. Des difficultés financières persistantes : des ressources déclarées issues prioritairement des aides de la famille et des institutions

**18 % des étudiants déclarent rencontrer des difficultés financières** plutôt voire très importantes, contre 23 % au niveau national (Giret et al, 2017)<sup>2</sup>. Cette proportion varie de 13 % pour les étudiants qui vivent chez leurs parents à 20 % pour les décohabitants (ne vivant plus chez leurs parents).

En moyenne, les étudiants déclarent disposer de 593 € par mois. Cependant, si nous distinguons les personnes qui vivent encore chez leurs parents des personnes qui ne vivent plus dans le domicile parental (décohabitants), les revenus déclarés ne sont pas les mêmes : les cohabitants déclarent en moyenne 400 € de ressources mensuelles et les décohabitants déclarent 661 €.

Chez les étudiants vivant encore chez leurs parents, l'aide de la famille représente la principale source de revenus pour 52 % d'entre eux, contre 45 % chez ceux ne vivant plus sous le toit de leurs parents. La deuxième source de revenus provient des aides institutionnelles (pour 32 % des décohabitants contre 25% des cohabitants). Enfin, l'activité salariale est la troisième source de revenus déclarée par les étudiants. Ces trois sources composent l'essentiel des ressources étudiantes (graphique 1).

Ces ressources sont parfois très insuffisantes. Ainsi, 2 % de l'ensemble des étudiants ont bénéficié au moins une fois d'une aide alimentaire (aide alimentaire du CROUS, Restos du Cœur,...), marqueur de la grande précarité.



**Graphique 1 :** Structure des ressources financières selon la cohabitation des étudiants

**Champ :** 4541 répondants (1188 cohabitants et 3353 décohabitants)

**Note de lecture :** Chez les cohabitants, 52 % des ressources financières sont issues de l'aide de la famille, 25 % des aides institutionnelles, 19 % de l'activité salariale, 1 % d'un emprunt et 3 % sont des autres sources de revenus

<sup>2</sup> Belghith Feres, Giret Jean-François, Ronzeau Monique et Tenret Elise, *OVE Infos*, n°34, février 2017.

## II. 20 % des étudiants ont une activité rémunérée régulière

**36 % des étudiants déclarent avoir exercé au moins une activité salariée** (15 % une activité occasionnelle et 21 % une activité régulière) depuis la rentrée universitaire. 6 % d'étudiants supplémentaires ont déclaré avoir eu une activité mais ne plus l'exercer au moment de l'enquête. Le fait de vivre encore ou non chez leurs parents n'a pas d'influence sur l'activité salariée des étudiants. En effet, il y a la même part d'étudiants décohabitants que de cohabitants qui déclarent exercer (ou avoir exercé) une activité rémunérée.

Les étudiants déclarent travailler en moyenne 18h par semaine. Une prudence doit toutefois être de mise quant à la lecture de ces chiffres, car l'alternance est considérée comme une activité rémunérée (cf. intitulés dans le tableau 1). De plus, selon certains travaux, l'activité rémunérée, si elle n'est pas en lien avec les études, aura un impact négatif sur le parcours universitaire. Cette constatation est surtout faite au-delà d'un seuil critique qui s'établit à 15 heures de travail hebdomadaire (S. Landrier et al.)<sup>3</sup>.

Différents aménagements sont mis en place par les établissements pour les « étudiants salariés » (notamment des modalités particulières d'assiduité et d'évaluation). Malgré tout, **47 % des étudiants ayant une activité déclarent ne pas connaître ce statut d'« étudiant salarié »** ainsi que les aménagements liés à ce statut. Ce constat pose la question de la communication des informations sur les droits/aides/aménagements des étudiants salariés au sein des différents établissements.

**Tableau 1 :** Activité salariée selon la cohabitation des étudiants

	Cohabitants	Décohabitants
<b>Oui, j'ai eu une activité rémunérée que je n'exerce plus</b>	6 %	6 %
<b>Oui, j'ai eu une activité rémunérée régulière que j'exerce toute l'année (y compris en alternance)</b>	20 %	21 %
<b>Oui, j'ai eu une activité rémunérée occasionnelle sur l'année (y compris stage)</b>	15 %	15 %

**Champ :** 4541 répondants (1188 cohabitants et 3353 décohabitants)

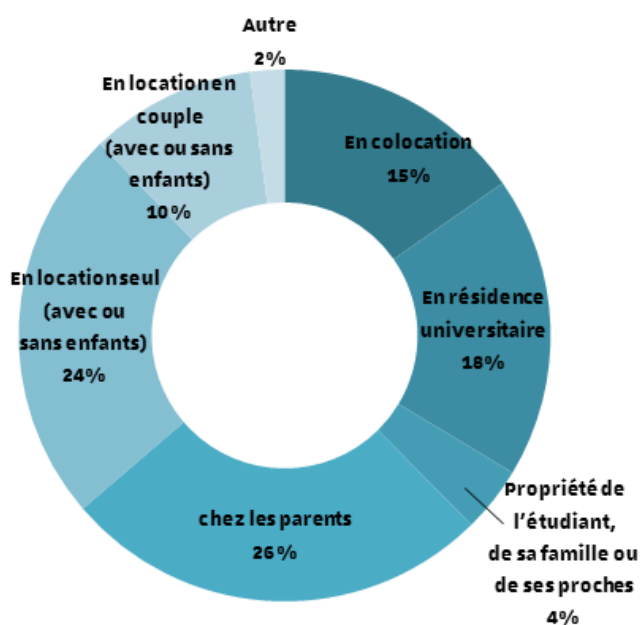
**Note de lecture :** Parmi les cohabitants, 6 % ont eu une activité qu'ils n'exercent plus, 20 % ont une activité régulière et 15 % ont une activité occasionnelle

<sup>3</sup> Séverine Landrier, Philippe Cordazzo, Christine Guégnard. *Études, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l'université*. France. La documentation française; INJEP, 158 p., 2016

## Le logement : entre difficultés d'accès et sans-domiciliation

Les résultats de l'enquête permettent de connaître le mode de résidence des étudiants : environ un tiers d'entre eux vivent en location seuls ou en couple (34 %), un quart vivent chez leurs parents, soit 26 % (graphique 2). A titre de comparaison, au niveau national en 2016, ils sont 32 % à vivre avec au moins encore l'un de leurs parents<sup>4</sup>.

Parmi les autres types de logement, on note que 15 % des étudiants vivent en colocation (contre 11 % au niveau national) et 18 % en résidence universitaire (contre 12 % au niveau national).



**Graphique 2 :** Type de logement pendant la période universitaire

**Champ :** 4541 répondants

**Note de lecture :** 26 % des répondants vivent encore chez leurs parents, 24 % vivent seuls en location, 10 % vivent en location en couple,...

### **Quand les conditions de logement renvoient à la grande précarité : 5 % des étudiants déclarent avoir connu une expérience de sans-domiciliation depuis le début de l'année universitaire.**

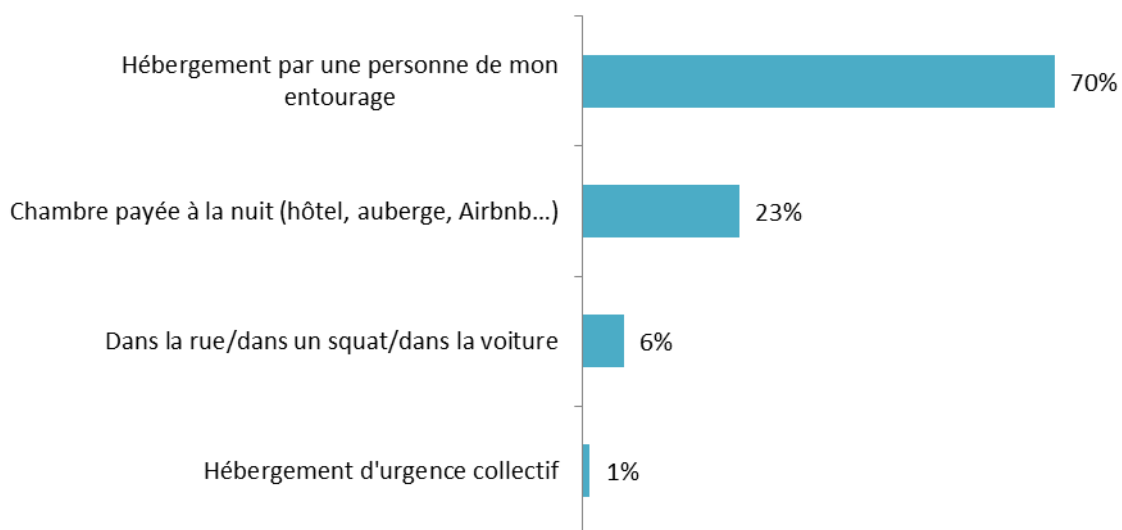
38 % des étudiants décohabitants ont rencontré des difficultés pour trouver un logement. Ces difficultés peuvent être dues à la difficulté de trouver un garant pour le loyer, au paiement de cautions, voire même au manque de logements libres...

De plus, après ces difficultés, les étudiants peuvent être confrontés à des conditions de vie plus ou moins difficiles au sein de leur logement : par exemple, 29 % des étudiants ne vivant plus avec leurs parents ont déclaré avoir souffert pendant au moins 24 heures du froid dans leur logement.

<sup>4</sup> Selon l'enquête menée par l'OVE national en 2016 (graphique en annexe 1)

Cette enquête a aussi permis de relever un autre point inquiétant : 5 % de l'ensemble des étudiants ont connu, depuis la rentrée, une période durant laquelle ils étaient sans domicile. Ce phénomène peut influencer le bien-être de ces personnes et donc leur réussite dans l'enseignement supérieur. Cette mesure quantitative du phénomène est une première en France à notre connaissance. Elle renvoie aux résultats d'enquêtes qualitatives menées dans différents établissements du supérieur sur la base de récits de vie d'étudiants racontant leurs expériences de sans-domiciliation. Mais aussi des travaux de recherche se faisant l'écho du phénomène (Collet et al, 2017<sup>5</sup>; Dequiré, 2007<sup>6</sup>).

70 % de ces étudiants ont pu être hébergés par une personne de leur entourage (amis, famille,...), 23 % d'étudiants ont dû prendre une chambre payée à la nuit et 6% ont dû dormir dans leur voiture ou dans la rue (graphique 3). Les primo-arrivants sont plus particulièrement fragilisés par ce phénomène (notamment les étudiants étrangers), n'ayant pas forcément la possibilité de disposer d'un réseau sur leur nouveau lieu d'études.



**Graphique 3 :** Alternatives à la période sans logement des étudiants

**Champ :** 245 étudiants ayant connu une période sans logement

**Note de lecture :** Parmi les personnes ayant connu une période sans logement, 70 % ont été hébergées par une personne de leur entourage ; 23 % ont payé une chambre à la nuit,...

<sup>5</sup> Collet X, Cordazzo Ph, et Verley E, 2017, « Vulnérabilité économique, entre objectivation et ressentis... » in Landrier, Séverine (Dir.) / Cordazzo, Philippe (Dir.) / Guegnard, Christine (Dir.), 2017, Études, galères et réussite Conditions de vie et parcours à l'université., Injep, la documentation Française pp 133-152.

<sup>6</sup> Dequiré A.-F. (2007), « Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance », Pensée plurielle, n° 1, n° 14, pp. 95 - 110.

### III. Un état de santé jugé globalement positif, mais des fragilités psychologiques, surtout chez les femmes

La perception que les étudiants ont de leur santé est globalement positive : 77 % des étudiants se jugent en bonne voire en excellente santé (80 % chez les hommes et 75 % chez les femmes). 18 % s'estiment en moyennement bonne santé et 5 % en pas très bonne voire mauvaise santé (graphique 4a). ;

**Concernant la santé psychologique des étudiants, le bilan est plus mitigé. En effet, de nombreux étudiants déclarent souffrir de symptômes de fatigue ou de stress (graphique 4b).**

Le sentiment de solitude est ressenti par presque un quart (21 %) des étudiants. De même, un quart des étudiants se sentent déprimés et ce sont les femmes qui sont le plus touchées (27 % d'entre elles contre 21 % des hommes).

Les deux phénomènes les plus inquiétants car les plus répandus auprès des étudiants sont la fatigue et le stress. Près des trois quarts des étudiants (73 %) se disent souvent voire toujours fatigués et plus d'un étudiant sur deux se dit souvent voire toujours stressé (58 %). Ici encore, ce sont les femmes qui sont le plus touchées (66 % contre 41 % des hommes).

Cependant, le stress est parfois plus ressenti dans certaines situations. Nous avons donc décidé de distinguer le stress lié aux examens du stress ressenti en toutes circonstances. Cette enquête permet de montrer que 38 % des étudiants se sentent souvent voire toujours stressés en dehors des périodes d'examens et **75 % se sentent souvent voire toujours stressés pendant les périodes d'examens.**

Afin d'y faire face 16 % des étudiants (10 % des hommes et 18 % des femmes) ont eu recours à un traitement médicamenteux.

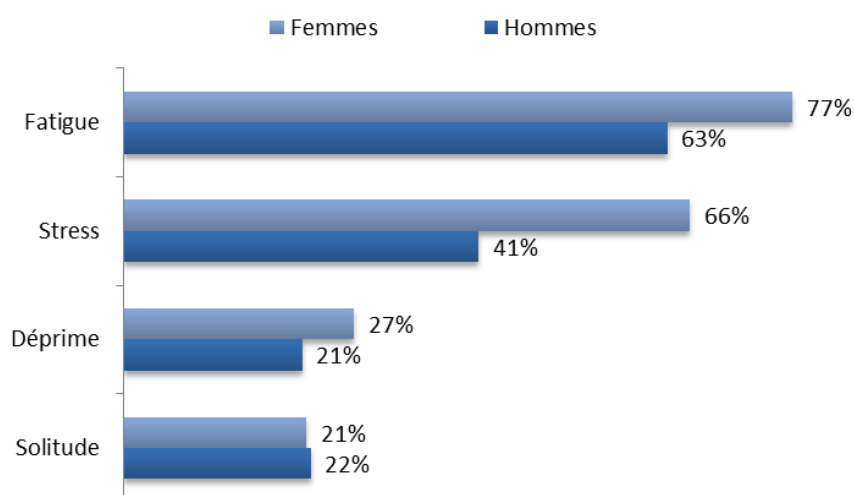
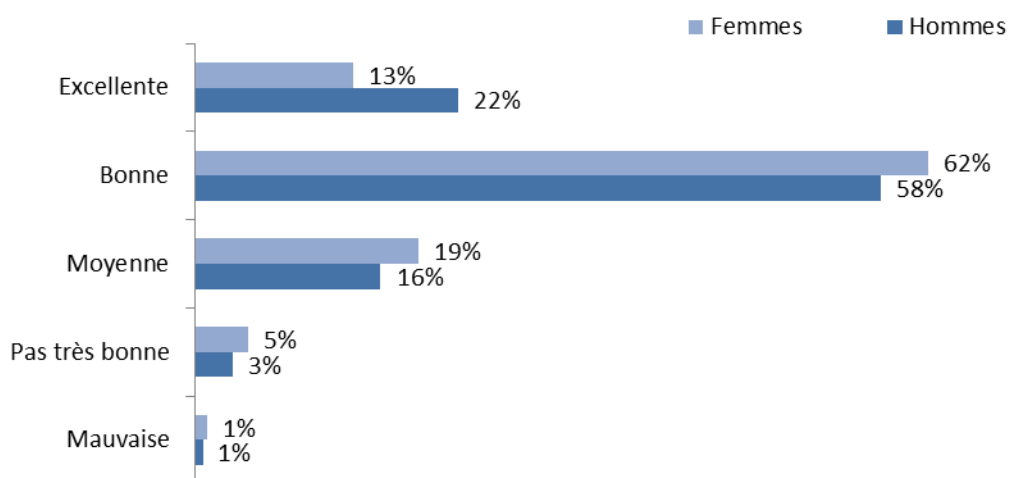
De plus, certains services ont été mis en place au sein des différents établissements afin de venir en aide aux étudiants sur un plan psychologique. Le CAMUS ou le centre d'aide psychologique du SUMPPS accueillent les étudiants souhaitant un soutien psychologique. 42 % des étudiants ont d'ailleurs connaissance de ce service. De plus, des étudiants relais ont récemment fait leur apparition afin d'offrir leur aide aux étudiants en ayant besoin. Un quart des étudiants (25 %) ont déjà connaissance de ces étudiants relais.

**12 % des étudiants ont déjà renoncé à voir un médecin pour des raisons financières**

La population étudiante se caractérise par un renoncement aux soins très élevé : **70 % des étudiants ont déjà renoncé à consulter un médecin alors qu'ils étaient malades.** Cependant, les raisons de ce renoncement aux soins sont multiples : par exemple 52 % ont préféré se soigner seuls ou attendre que ça aille mieux. Certaines raisons permettent toutefois de mettre en avant une certaine fragilité qui touche



une partie des étudiants : 12 % des étudiants ont déjà renoncé à voir un médecin pour des raisons financières (annexe 2).



**Graphiques 4a et 4b :** Perception de leur santé par les étudiants selon le sexe

**Champ :** 4477 répondants : 1452 hommes et 3025 femmes

**Note de lecture : 4a :** 13 % des femmes et 22 % des hommes se sentent en excellente santé

**4b :** 77 % des femmes et 63 % des hommes se sentent souvent voire toujours fatigués

## V. Protection sociale et habitudes de vie : quand la prise de repas n'est plus une priorité

L'un des éléments déterminant la fréquentation des restaurants universitaires et de la prise régulière de repas est le temps de pause méridienne dont disposent les étudiants. C'est de lui que va résulter le fait pour un étudiant de se rendre ou pas dans un restaurant géré par le CROUS et, en second lieu, la prise ou non de repas. La question des rythmes universitaires est donc centrale dans la problématique de la

restauration universitaire (B. Froment, 2017)<sup>7</sup>. Cette enquête nous montre que **deux tiers des étudiants (37 %) ne déjeunent pas systématiquement le midi (tableau 2)**. La principale raison évoquée est le **manque de temps** pour plus de la moitié d'entre eux (54 %).

De même, plus d'un étudiant sur deux (57 %) déclarent ne pas prendre souvent (voire jamais) de petit-déjeuner. Les raisons sont multiples, parfois choisies, mais dans ce cas le manque de temps est aussi la principale raison citée par 53 % d'entre eux. Enfin, environ un tiers des étudiants (37 %) déclarent ne pas dîner systématiquement. La raison est différente, car c'est le manque d'appétit qui est cité par 57 % d'entre eux.

Si nous distinguons les étudiants vivant encore chez leurs parents des autres, nous constatons que la seule différence significative concerne les repas du soir. En effet, les personnes vivant chez leurs parents sont beaucoup moins nombreux à sauter les dîners (28 % contre 40 % chez les décohabitants).

La restauration sur les campus est une préoccupation quotidienne des étudiants, il faut donc que ceux-ci aient un restaurant universitaire ou une cafétéria sur leur lieu d'études et qu'ils aient le temps de pouvoir y prendre leur repas. **10 % des étudiants déclarent ne pas aller au restaurant universitaire car leur pause déjeuner est trop courte, 9 % car le temps d'attente est trop long et 6 % car il est trop éloigné de leur lieu d'études.**

**Tableau 2 :** Saut des repas selon la cohabitation des étudiants

Saut repas du...	Cohabitants	Décohabitants	Ensemble
<b>Matin</b>	56 %	58 %	57 %
<b>Midi</b>	34 %	38 %	37 %
<b>Soir</b>	28 %	40 %	37 %

**Champ :** 4541 répondants (1188 cohabitants et 3353 décohabitants)

**Note de lecture :** 56 % des cohabitants ont déjà sauté leur petit-déjeuner, 34 % leur déjeuner et 28 % leur dîner

## VI. 68 % des étudiants atteints de handicap n'ont pas fait de demande auprès du service handicap

Parmi les enquêtés, 177 étudiants (4 %) déclarent être atteints d'un handicap.

Ici aussi, comme pour les étudiants salariés, les établissements ont mis en place des aménagements tels que :

- la consolidation des dispositifs d'accueil et le développement des processus d'accompagnement des étudiants handicapés dans l'ensemble du cursus universitaire et vers l'insertion professionnelle
- le développement des politiques de ressources humaines à l'égard des personnes handicapées

<sup>7</sup> Séverine Landrier, Philippe Cordazzo, Christine Guégnard. *Études, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l'université. Chapitre 4*, France. La documentation française; INJEP, 158 p., 2016

- l'accroissement de la cohérence et de la lisibilité des formations et des recherches dans le domaine du handicap
- le développement de l'accessibilité des services offerts par les établissements

Pourtant, **seulement 32 % des étudiants concernés ont fait une demande auprès du service handicap** et 14 % n'ont pas connaissance de ce service. En effet, 29 % des étudiants atteints de handicap estiment ne pas être suffisamment informés sur les aides mises en place par les établissements.

L'accessibilité des lieux de formation ainsi que les aménagements pédagogiques sont des préoccupations majeures pour les étudiants atteints de handicap. 44 % d'entre eux jugent les aménagements pour l'accessibilité du site d'études et des locaux satisfaisants, 46 % jugent la prise en charge générale par l'établissement satisfaisant, 48 % jugent les aménagements pédagogiques satisfaisants et 56 % jugent les aménagements des examens satisfaisants.

## VII. Près d'un quart des étudiants ont connaissance de situations de bizutage

Interdit et puni par la loi depuis 1998, le bizutage n'a pas pour autant disparu. Il est cependant très difficile de mesurer ce phénomène. Dans cette enquête, nous avons posé certaines questions aux étudiants afin de savoir comment ceux-ci se situent face à ce phénomène.

**23 % des étudiants ont déclaré avoir connaissance de situations de bizutage** ayant eu lieu dans leur établissement. 8 % déclarent avoir déjà été victime d'un bizutage et 6 % avoir participé activement à un acte de bizutage. Cependant, si nous prenons en compte les personnes qui ont répondu avoir vu des actes pouvant faire penser à un bizutage mais ne pas être sûres que cela en soit effectivement un, les chiffres sont un peu plus élevés (27 % ont connaissance de situations de bizutage, 10 % en ont subi un et 8 % y ont participé).

**Tableau 3 :** Rapport au bizutage selon le sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Ayant connaissance de situations de bizutage</b>	24 %	23 %	23 %
<b>Ayant subi un bizutage</b>	9 %	8 %	8 %
<b>Ayant participé à un bizutage</b>	7 %	6 %	6 %

**Champ :** 4541 répondants : 4477 répondants : 1452 hommes et 3025 femmes

**Note de lecture :** 24 % des hommes ont connaissance de situations de bizutage, 9 % en ont déjà subi et 7 % y ont participé

**Tableau 4 :** Rapport au bizutage selon le type d'établissement

	Université	Autres établissements	Ensemble
<b>Ayant connaissance de situations de bizutage</b>	23 %	26 %	23 %
<b>Ayant subi un bizutage</b>	8 %	12 %	8 %
<b>Ayant participé à un bizutage</b>	6 %	9 %	6 %

**Champ :** 4541 répondants (3965 étudiants des universités et 576 étudiants des autres établissements)

**Note de lecture :** 26 % des étudiants des autres établissements ont connaissance de situations de bizutage, 12 % en ont déjà subi et 9 % y ont participé

Si le sexe n'a aucune influence sur le rapport au bizutage, le type d'établissement montre en revanche des disparités face à ce phénomène : nous pouvons observer grâce au tableau ci-dessus que la part de personnes ayant subi ou participé à un bizutage est moins élevée dans les universités que dans les autres établissements.

Si ces chiffres nous alertent sur ce fléau, ils nous amènent à nous poser la question de la communication sur ce phénomène. En effet, environ un tiers (38 %) des étudiants estiment ne pas être suffisamment informés sur le bizutage.

## Discrimination

Au sens juridique, une personne ou un groupe de personnes est victime de discrimination s'il subit un traitement défavorable ou inégal comparé à d'autres personnes ou d'autres situations. Il existe 23 critères discriminatoires : origine, sexe, situation de famille, grossesse, apparence physique, particulière vulnérabilité résultant d'une situation économique, apparente ou connue de son auteur, patronyme, lieu de résidence, état de santé, perte d'autonomie, handicap, caractéristiques génétiques, mœurs, orientation sexuelle, identité de genre, âge, opinion politique, activités syndicales, capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée<sup>8</sup>.

Nous nous sommes intéressés à la discrimination auprès de nos étudiants : **9 % d'entre eux déclarent avoir déjà été victime de discrimination** au sein de leur établissement. Deux critères englobent près de la moitié (46 %) des faits de discrimination : le sexe (23 %) et l'origine ethnique (23 %).

<sup>8</sup> Source : article 225-1 du code pénal - modifié par la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité citoyenne

## VIII. Parmi les étudiants souvent absents, 48 % déclarent manquer des cours par manque de motivation

### Absences

L'assiduité aux cours fait partie de l'un des éléments permettant la réussite des étudiants. Cependant, **plus d'un quart (29 %) des étudiants déclarent être de temps en temps voire souvent absents**. Ils sont, malgré tout, moins nombreux à manquer des cours lorsqu'ils sont étudiants dans les autres établissements que dans les universités. En effet, 47 % de ces étudiants déclarent ne jamais avoir été absent contre 38 % de ceux qui étudient dans l'une des deux universités. Ils sont aussi 20 % à déclarer être de temps en temps voire souvent absents contre 29 % des étudiants des universités.

De même, le fait d'être primo-entrant dans l'enseignement supérieur joue aussi un rôle sur la fréquence des absences. Les primo-entrants sont moins nombreux à déclarer être de temps en temps voire souvent absents par rapport aux « anciens étudiants » (24 % contre 29 %)<sup>9</sup>.

**Tableau 5 :** Fréquence des absences selon le type d'établissement

	Non, jamais	Oui, exceptionnellement	Oui, de temps en temps	Oui, souvent
Université	38%	32%	20%	9%
Autres établissements	47%	33%	18%	2%
Total	39%	32%	20%	9%

**Champ :** 4541 répondants (3965 étudiants des universités 576 étudiants des autres établissements)

**Note de lecture :** 47 % des étudiants des autres établissements n'ont jamais été absents, 33 % occasionnellement, 18 % de temps en temps et 2 % souvent

La principale raison évoquée pour l'absence en cours est **le manque de motivation pour 48 % des étudiants**. On observe des différences entre les « primo-entrant » dans l'enseignement supérieur et les « anciens étudiants ». Même si, comme vu précédemment, les étudiants « primo-entrants » sont moins nombreux à être de temps en temps voire souvent absents, ils sont plus de la moitié (55 %) à évoquer le manque de motivation comme raison de leurs absences (contre 47 % des anciens étudiants). Le chevauchement de cours (15 %), l'activité professionnelle (14 %) et les problèmes de santé (13 %) sont les trois autres raisons plus fréquemment citées par les étudiants.<sup>10</sup>

Les raisons des absences évoquées par les étudiants varient selon le type d'établissement dans lequel ils sont inscrits (tableau 6). Néanmoins, on observe quelques différences, les étudiants des autres établissements sont plus nombreux à déclarer être absents à cause d'engagements étudiants (13 %

<sup>9</sup> Cf annexe 3

<sup>10</sup> Cf annexe 4

contre 8 %). Par contre, ils sont moins nombreux à évoquer manquer des cours à cause d'une activité professionnelle, de problèmes de transport, ou encore de raisons familiales (garde d'enfants,...).

**Tableau 6 :** Raisons des absences selon le type d'établissement\*

	Université	Autres établissements	Ensemble
<b>Manque de motivation</b>	48 %	47 %	48 %
<b>Chevauchement de cours</b>	15 %	14 %	15 %
<b>Activité professionnelle</b>	15 %	11 %	14 %
<b>Problème de santé/handicap</b>	13 %	12 %	13 %
<b>Problèmes de transport</b>	10 %	5 %	9 %
<b>Engagement étudiant</b>	8 %		9 %
<b>Engagement extra-universitaire</b>	10 %		9 %
<b>Raisons familiales</b>	7 %		6 %
<b>Sportif/artiste de haut-niveau</b>	1 %		1 %

\*Plusieurs réponses possibles

**Champ :** 2752 répondants ayant déjà été absents (306 étudiants des autres établissements et 2446 étudiants des universités)

**Note de lecture :** 47 % des étudiants des autres établissements ayant déjà été absents ont cité le manque de motivation comme raison

## Rythmes universitaires : les étudiants déclarent en moyenne 34 heures de cours par semaine

Des journées trop longues et chargées peuvent avoir un impact négatif sur la réussite des étudiants. En effet, on a pu voir précédemment que 73 % des étudiants se disent souvent voire toujours fatigués. Nous nous sommes donc intéressés au temps passé par les étudiants à suivre des enseignements et à la réalisation de travail personnel hebdomadaire lié aux études.

Ils déclarent, en moyenne, avoir 24 heures de cours par semaine en journée, 5 heures de cours en soirée (après 18h) et 5 heures de cours le week-end, **soit en moyenne 34 heures de cours par semaine.**

A cela s'ajoute le travail personnel lié aux études (révisions, rédaction de dossiers,...) qui est d'environ 20 heures par semaine (12 heures la semaine et 8 heures le week-end). **Soit, selon leurs déclarations, 54 heures par semaine (incluant le week-end), cours et travail personnel confondus.**

Le nombre d'heures de cours déclaré varie selon le type d'établissement fréquenté. Les étudiants des autres établissements déclarent avoir en moyenne 28 heures de cours par semaine en journée, 6 heures de cours en soirée et 5 heures de cours le week-end soit un total de 39 heures.

Les étudiants des deux universités, quant à eux, déclarent avoir 24 heures de cours par semaine en journée, 5 heures en soirée et 5 heures le week-end soit un total de 34 heures de cours.

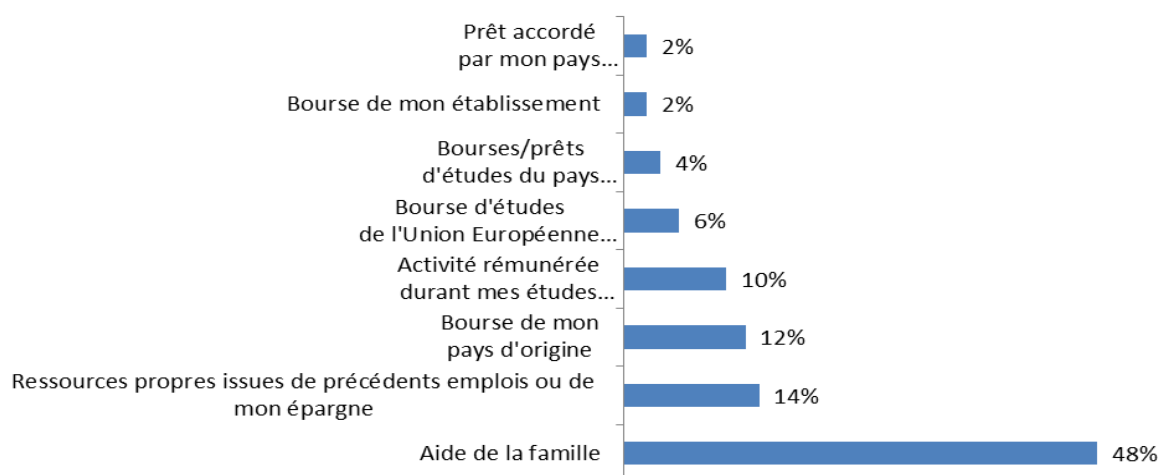
Enfin, concernant les révisions, les étudiants des autres établissements déclarent passer 22 heures par semaine (week-end inclus) à réaliser des travaux personnels contre 19 heures pour les étudiants des universités.

## IX. Mobilité internationale : seulement 12 % des étudiants en mobilité ne rencontrent aucune difficulté

Strasbourg, capitale de l'Europe, est une ville qui possède un patrimoine historique très important. De plus, elle est le siège de nombreuses institutions européennes et internationales, ce qui en fait une capitale symbolique, qui incarne les valeurs fondamentales de l'Europe.

C'est dans ce cadre que nous nous sommes intéressés à cette population d'étudiants. 8 % des répondants sont en mobilité internationale au moment de l'enquête (11 % des répondants issus des autres établissements contre 7 % issus de l'une des deux universités). Ils peuvent tout aussi bien être partis d'Alsace ou être venus en Alsace.

La mobilité impliquant des frais financiers supplémentaires, nous leur avons demandé quelles sont leurs sources de financement. La source principale permettant de financer cette mobilité provient de l'aide de la famille (pour près d'un étudiant sur deux, soit 48 %). Cela introduit une inégalité entre les étudiants disposant d'un capital économique (ressources financières des parents) pouvant se substituer aux aides institutionnelles et les autres étudiants qui n'en bénéficient pas. La seconde source de financement provient des différentes bourses (12 % des étudiants en mobilité perçoivent une bourse de leur pays d'origine, 6 % une bourse de l'Union Européenne, 4 % une bourse de leur pays d'accueil et 2 % une bourse de leur établissement) (graphique 5).



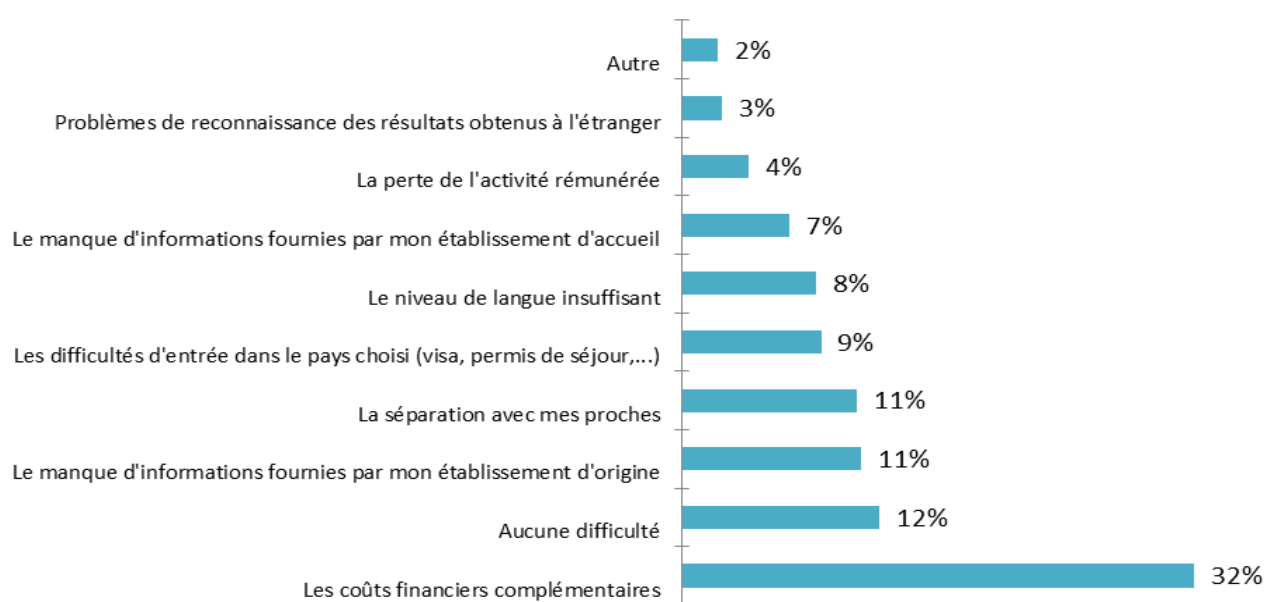
**Graphique 5 :** Principales sources de financement de la mobilité

**Champ :** 354 répondants en mobilité

**Note de lecture :** 48 % des étudiants en mobilité la financent grâce à l'aide de la famille, 14 % grâce à des ressources propres, 12 % grâce à une bourse de leur pays d'origine,...

Partir étudier ou réaliser un stage à l'étranger peut entraîner des difficultés financières, mais aussi d'ordre psychologique (manque des proches, sentiment de solitude), ou encore d'ordre pratique (informations suffisantes, niveau de langue satisfaisant,...).

**Seuls 12 % des étudiants déclarent ne rencontrer aucune difficulté relative à leur mobilité.** La difficulté principale concerne les coûts financiers qu'implique la mobilité (pour 32 % des répondants). Les deux difficultés suivantes les plus importantes sont le manque d'informations fournies par leur établissement d'origine ainsi que la séparation d'avec leurs proches (graphique 6).



**Graphique 6 :** Principales difficultés liées à la mobilité

**Champ :** 354 répondants en mobilité

**Note de lecture :** 32 % des étudiants en mobilité citent les coûts financiers comme principale difficulté liée à leur mobilité

## X. Activités sportives et culturelles

Pour la très grande majorité des étudiants du site universitaire alsacien, sport et culture représentent des activités de loisir, importantes pour leur équilibre global mais à la périphérie de leurs champs d'études. Les propositions du contrat de site alsacien visent à accroître et à dynamiser des pratiques sportives et culturelles dans la reconnaissance de leur dimension formative, par les savoir-faire et les savoir-être qu'elles développent.

### Activités sportives : Plus d'un quart (27 %) des étudiants ne pratiquent jamais de sport

« La pratique régulière d'un sport améliore la condition physique mais aussi le bien-être émotionnel, la qualité de vie et la perception de soi. »<sup>11</sup>

<sup>11</sup> Source : Dossiers de l'INSERM <https://www.inserm.fr/thematiques/sante-publique/dossiers-d-information/activite-physique>



**Plus d'un quart des étudiants (27 %) ne pratiquent aucun sport.** Ils sont 32 % à en pratiquer régulièrement (dont 2 % à haut-niveau). Tout comme pour les étudiants salariés, Les différents établissements ont mis en place des aménagements pour les sportifs de haut-niveau : **65 % des étudiants pratiquant un sport régulièrement connaissent le statut d'« étudiant sportif de haut-niveau »** et la moitié d'entre eux connaissent les aménagements liés à ce statut.

Si nous nous intéressons aux pratiques sportives selon le sexe, nous pouvons observer que les femmes sont légèrement moins nombreuses à pratiquer un sport régulièrement et légèrement plus nombreuses à ne pratiquer aucun sport (tableau 7).

Parmi les 3296 étudiants enquêtés pratiquant un sport, **63 % le pratiquent hors de leur établissement.** 28 % le pratiquent dans leur établissement, mais dans le cadre d'une activité personnelle et 9 % dans leur établissement dans le cadre d'une unité d'enseignement (pratique obligatoire et/ou UE libre).

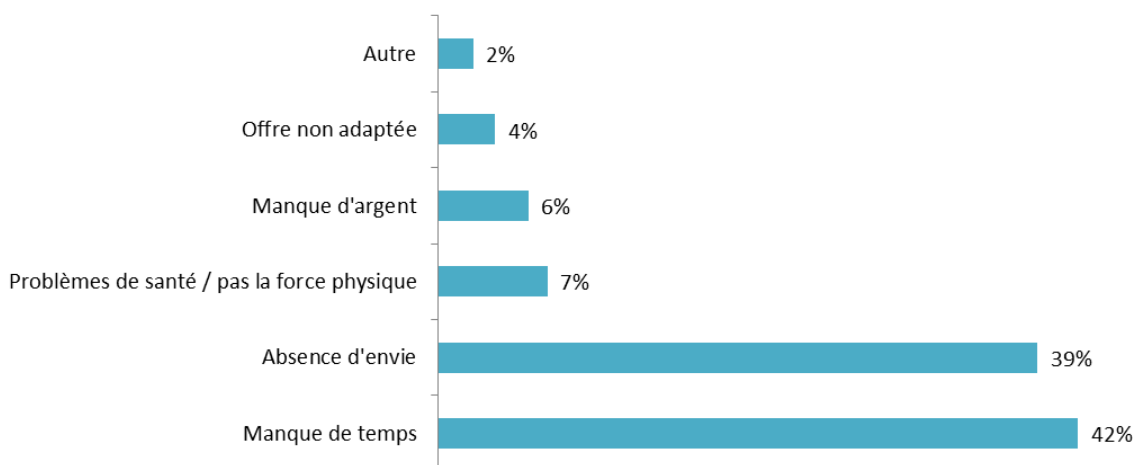
Enfin, Les étudiants déclarent pratiquer en moyenne 4 heures de sport par semaine (aucune différence significative selon le sexe n'est constatée).

**Tableau 7 :** Pratiques sportives selon le sexe

	Jamais	Rarement	De temps en temps	Régulièrement (hors haut-niveau)	Régulièrement (haut-niveau)
<b>Hommes</b>	25%	15%	26%	32%	2%
<b>Femmes</b>	27%	15%	28%	29%	2%
<b>Ensemble</b>	27%	15%	27%	30%	2%

**Champ :** 4477 répondants : 1452 hommes et 3025 femmes

**Note de lecture :** 25 % des hommes ne pratiquent jamais de sport, 15 % en pratiquent rarement, 26 % de temps en temps,...



**Graphique 7 :** Principales raisons de non pratique de sport

**Champ :** 1194 répondants ne pratiquant aucun sport

**Note de lecture :** 42 % des personnes ne pratiquant aucun sport déclarent que cela est lié au manque de temps, 39 % à une absence d'envie,...

Les raisons pouvant amener les étudiants à ne pas pratiquer de sport sont multiples. Il est cependant essentiel de savoir si ces raisons sont contraintes ou choisies, afin d'améliorer l'accès au sport dans le cas où ces raisons sont subies.

Parmi les 1194 étudiants ne pratiquant **jamais** de sport, la raison principale évoquée est le manque de temps (42 %), suivie de l'absence d'envie pour 39 % d'entre eux. De plus, **6 % des étudiants ne pratiquent pas de sport pour des raisons financières et 4 % estiment que l'offre n'est pas adaptée.**

### Activités culturelles : Près de deux tiers (63 %) des étudiants ne pratiquent aucune activité culturelle en dehors des cours

"La culture est le propre de l'homme", "elle est l'essence de la vie", "si l'Europe était à refaire, nous devrions commencer par la culture"... les expressions courantes ne manquent pas et tout le monde semble s'accorder sur un point : la culture est une question essentielle. C'est notamment pour cela que les établissements du site alsacien souhaitent promouvoir d'avantage l'accès à la culture à leurs étudiants et connaître leurs habitudes.

**63 % de l'ensemble des étudiants ne pratiquent aucune activité culturelle.**

Ici aussi, les raisons peuvent être nombreuses et résulter d'un choix ou de contraintes. 47 % d'entre eux ne pratiquent aucune activité culturelle par manque d'envie et 35 % par manque de temps.

Si nous distinguons les étudiants selon le type d'établissement qu'ils fréquentent, nous pouvons observer quelques disparités : **les étudiants des universités sont beaucoup plus nombreux à déclarer ne pratiquer aucune activité culturelle : 65 % contre 49 % des étudiants des autres établissements.** Ils sont aussi beaucoup moins nombreux à déclarer en pratiquer régulièrement : 13 % contre 21 % pour les étudiants des autres établissements (tableau 8).

Les étudiants déclarent pratiquer en moyenne 4 heures d'activités culturelles par semaine (5 heures pour les étudiants des autres établissements et 4 heures pour les étudiants des universités). 80 étudiants (soit 5 % parmi ceux pratiquant des activités culturelles) déclarent au moins 10h d'activités culturelles par semaine en moyenne.

**Tableau 8 :** Fréquence des activités culturelles selon le type d'établissement

	Jamais	Rarement	De temps en temps	Régulièrement
<b>Autres établissements</b>	49 %	12 %	18 %	21 %
<b>Université</b>	65 %	11 %	11 %	13 %
<b>Ensemble</b>	63 %	11 %	12 %	14 %

**Champ :** 4541 répondants (576 étudiants des autres établissements et 3965 étudiants des universités)

**Note de lecture :** 49 % des étudiants des autres établissements ne pratiquent aucune activité culturelle, 12 % en pratiquent rarement, 18 % de temps en temps, 21 % régulièrement

Enfin, 71 % des étudiants sont détenteurs de la Carte culture. Les étudiants n'en possédant pas se partagent de la manière suivante : 23 % par manque d'envie et 6% ne la connaissent pas. De plus, les établissements organisant plusieurs fois par an des évènements culturels sur les campus, nous avons souhaité savoir si les étudiants y participent : 1 étudiant sur 4 y participe (22 % parfois et 3 % souvent).

## XI. Engagements étudiants : 32 % des étudiants sont engagés dans une activité associative

« L'engagement étudiant est important car il combine au moins deux dimensions :

- une dimension individualiste. L'étudiant est un individu économique et social en devenir qui doit songer à réaliser les meilleures études et donc valoriser le mieux possible son parcours universitaire. En effet, l'étudiant doit, par son passage à l'Université, « garantir » son avenir, même si cela passe par l'acquisition de capital social.

- une dimension politique : L'étudiant est un individu politique, le représentant au minimum d'une classe d'âge, ayant conquis sa place dans la société. »<sup>12</sup>

Nous avons donc demandé aux étudiants s'ils étaient engagés dans une association étudiante ou extérieure. **32 % déclarent être engagés dans une activité associative** : 14 % dans une association étudiante, 16 % dans une association extérieure à l'établissement et 2 % dans les deux.

**Tableau 9** : Engagement étudiant selon le type d'établissement

	Aucune	Les deux	Association extérieure	Association étudiante
Autres établissements	62 %	2 %	10 %	25 %
Université	69 %	2 %	17 %	12 %
Total	68 %	2 %	16 %	14 %

**Champ** : 4541 répondants (576 étudiants des autres établissements et 3965 étudiants des universités)

**Note de lecture** : 62 % des étudiants des autres établissements n'ont aucun engagement étudiant, 25 % sont engagés dans une association étudiante, 10 % dans une association extérieure et 2 % dans les deux

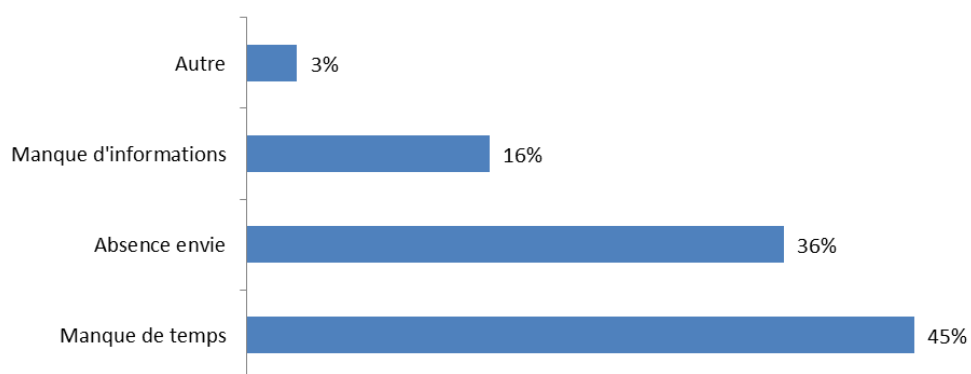
Nous notons une différence d'engagements selon le type d'établissement dans lequel ils sont inscrits : les étudiants des autres établissements sont plus nombreux à être engagés dans une association que les étudiants des universités (69 % contre 62 %). Cependant le type d'associations n'est pas le même : les étudiants des universités ont plus tendance à se diriger vers des associations extérieures (17 % contre 10 % des étudiants des autres établissements) alors que les étudiants des autres établissements sont beaucoup plus sensibles aux associations étudiantes (25 % contre 12 % pour les étudiants des universités).

<sup>12</sup> Source : T. COLE et al., Les engagements des étudiants, formes collectives et organisées d'une identité étudiante, Juin 2009

Les étudiants déclarent passer en moyenne 5 heures par semaine dans leur activité associative : 4 heures pour les étudiants des autres établissements et 5 heures pour les étudiants des universités.

Enfin, parmi les étudiants engagés, **22 % connaissent déjà le statut d'« étudiant engagé »** et à l'Unistra 58 % des étudiants connaissent la charte des associations.

Comme lorsqu'il s'agit d'activités culturelles ou sportives, le fait de ne pas être engagé dépend de plusieurs facteurs. Le principal, donné par 45 % des étudiants non engagés, indique le manque de temps. De plus, 36 % disent ne pas avoir envie de s'engager dans une activité associative (graphique 8).



**Graphique 8 :** Principales raisons du non engagement étudiant

**Champ :** 3035 répondants qui ne sont pas engagés dans une activité associative

**Note de lecture :** 45 % des étudiants n'étant pas engagés déclarent que c'est parce qu'ils manquent de temps, 36 % car ils n'en ont pas envie,...

Enfin, le profil des répondants à cette enquête est plutôt un profil d'étudiants engagés car 51 % des répondants affirment avoir voté aux dernières élections. Parmi ceux n'ayant pas voté, 25 % ont déclaré ne pas se sentir concernés par ces élections, 19 % ne savaient pas ce qu'elles signifiaient et 18 % n'ont pas eu le temps d'aller voter.

## XII . Une typologie des étudiants selon leurs conditions de vie

Nous avons réalisé une typologie<sup>13</sup> afin de proposer une nouvelle lecture des conditions de vie des étudiants, alternative à l'analyse des facteurs indépendamment les uns des autres.

Nous avons ainsi pu déterminer (Classification Ascendante Hiérarchique) 7 profils d'étudiants différents :

- Classe 1 : *Etudiants en grande précarité* : 14 %
- Classe 2 : *Etudiants soutenus par la famille pour les études et l'indépendance* : 27 %
- Classe 3 : *Etudiants décohabitants dont les ressources reposent sur une aide institutionnelle et/ou familiale et/ou une activité salariée* : 16 %
- Classe 4 : *Etudiants soutenus par la famille au niveau des études et en marche progressive vers l'indépendance* : 15 %
- Classe 5 : *Etudiant s âgés, décohabitants dont les ressources reposent sur l'activité salariée* : 8 %
- Classe 6 : *Jeunes étudiants soutenus par la famille mais encore dépendant d'elle* : 12 %
- Classe 7 : *Etudiants issus de la classe moyenne basse* : 8 %

### **Classe 1 : 594 étudiants sont en grande précarité, ce qui représente 14 % de l'ensemble des étudiants.**

Cette classe se compose majoritairement d'étudiants plus âgés, décohabitants et ayant leur domicile dans l'Eurométropole. Concernant les ressources financières : 56 % des étudiants de cette classe ne reçoivent pas d'aide de la famille, mais 59 % bénéficient d'une aide institutionnelle. Ils ont plus souvent que pour l'ensemble des étudiants une activité salariée (63 % contre 28 %). De plus, les étudiants de cette classe ont plus souvent été victimes de sans-domiciliation que les autres (19 % contre 5 % dans l'ensemble). Leur état de santé est aussi plus mauvais que la moyenne, 38 % des étudiants appartenant à ce profil déclarent avoir un état de santé moyen et 13 % disent ne pas être en très bonne voire en mauvais santé, alors que dans l'ensemble, ces pourcentages sont respectivement de 18 % et 5 %. De plus, un peu plus de la moitié (53 %), ont déjà renoncé aux soins pour des raisons financières contre 13 % pour l'ensemble des étudiants. Cette classe se distingue aussi par le fait qu'il y ait plus de personnes handicapées (8 % contre 2 % dans l'ensemble). Enfin, l'engagement étudiant est plus présent dans cette classe que dans les autres.

---

<sup>13</sup> Nous avons réalisé au préalable une ACM. Celle-ci a permis de montrer que la variable ayant le plus contribué à la construction de l'axe 1 est l'hébergement, c'est-à-dire le fait de vivre chez les parents ou non. L'axe 2 s'explique par les ressources des étudiants ce qui correspond aux variables sur l'activité salariale et de l'aide de la famille. Nous avons ensuite réalisé à partir des résultats de l'ACM, une typologie à partir d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH – méthode de Ward) et déterminé 7 classes. Nous avons ensuite croisé les classes avec les variables à partir de tableaux de contingence avec un test du Khi-deux. Tous les tests du khi-deux sont significatifs, c'est-à-dire que les classes sont dépendantes des variables/indicateurs.

**Classe 2 : 1166 étudiants sont soutenus par la famille pour les études et l'indépendance ; ils représentent 27% de l'ensemble des étudiants.** Dans cette classe, il y a surtout des étudiants plus âgés, décohabitants vivant dans l'Eurométropole. Ils reçoivent une aide de la famille (à 98 % contre 72 % parmi l'ensemble des étudiants) et/ou une aide l'institutionnelle (à 55 % contre 47 % pour l'ensemble des étudiants). Enfin, 98 % d'entre eux n'ont pas d'activité salariée. Les étudiants de cette classe n'ont pas d'expérience de sans-domiciliation. D'autre part, leur état de santé est généralement meilleur que dans les autres classes : 95 % d'entre eux sont en bonne voire excellente santé (contre 77 % pour l'ensemble des étudiants) et il n'y a aucun étudiant handicapé. Les étudiants sont aussi plus engagés dans cette classe que dans l'ensemble (37 % contre 32 %). De plus, c'est la classe où on peut voir le plus d'étudiants d'école ou d'institut (31% contre 12% parmi l'ensemble).

**Classe 3 : 666 étudiant décohabitants dont les principales ressources reposent sur une aide institutionnelle et/ou familiale et/ou une activité salariée ; ils représentent 16 % de l'ensemble des étudiants.** Cette classe comporte surtout des étudiants plus âgés, décohabitants à 98 %, résidant au sein de l'Eurométropole et étudiant surtout à l'université. Concernant les ressources financières, ils reçoivent majoritairement une aide institutionnelle pour 57 % d'entre eux et 75 % bénéficient d'une aide familiale. Ils ont aussi plus souvent une activité salariée que dans les autres classes (39 % contre 28 % dans l'ensemble). Leur état de santé est plus moyen que dans l'ensemble. En effet 23 % des étudiants de la classe 3 déclarent avoir un état de santé moyen contre 18% de l'ensemble des étudiants.

**Classe 4 : 628 étudiants sont soutenus par leur famille au niveau des études et sont en marche progressive vers l'indépendance ; ils représentent 15 % des étudiants.** Dans cette classe, les primo-entrants et les cohabitants sont plus présents que dans les autres classes, ils représentent respectivement 41 % et 37 % (contre seulement 17 % et 26 % dans l'ensemble). 82 % d'entre eux reçoivent de l'aide de leur famille et 87 % n'ont pas d'activité salariée. De plus, ils n'ont pas eu besoin de renoncer aux soins pour des raisons financières et n'ont pas eu d'expérience de sans-domiciliation. Leur état de santé est meilleur que dans l'ensemble : 82 % des étudiants de la classe 4 ont déclaré être en bonne voire excellente santé contre 77 % parmi l'ensemble des étudiants. Cette classe se distingue aussi par le fait qu'il y ait peu d'engagement étudiant et qu'ils étudient surtout à l'université. D'autre part, ils habitent majoritairement dans l'Eurométropole.

**Classe 5 : 347 étudiants âgés, décohabitants dont les ressources reposent sur l'activité salariée, ce qui représente 8 % des étudiants.** Cette classe regroupe surtout des étudiants âgés, décohabitants résidant en dehors de l'Eurométropole. Concernant les ressources financières, ils ne reçoivent pas d'aide de leur famille (pour 76 % d'entre eux), ni d'aide institutionnelle (65 %). Cependant, 70 % des étudiants de cette classe ont une activité salariée (contre seulement 28% parmi l'ensemble des étudiants). Leur état de santé est moins bon que dans l'ensemble, 45 % ont déclaré un état de santé moyen ou pas très bon voire mauvais, alors que dans l'ensemble, ils ne représentent que 23 %. De plus, cette classe comporte plus de personnes handicapées que dans les autres classes (7 % contre 2 %). 30 % des étudiants de cette classe ont renoncé aux soins pour des raisons financières contre seulement 13 % pour l'ensemble des étudiants. Les étudiants de la classe 5 ne sont majoritairement pas engagés et étudient à 98 % à l'université.

**Classe 6 : 531 jeunes étudiants sont soutenus par la famille – voire même encore dépendants d'elle ; ils représentent 12 % des étudiants.** Cette classe regroupe une majorité de primo-entrants (52 %) et de cohabitants (90 %). Concernant leurs ressources : 92 % reçoivent une aide de leur famille, mais ~~que~~ seulement 27 % bénéficient d'une aide institutionnelle et 98 % n'ont pas d'activité salariée. De plus, aucun étudiant n'a connu d'expérience de sans-domiciliation, ni renoncé aux soins pour des raisons financières. Leur état de santé est généralement meilleur : 90 % ont déclaré un état de santé bon voire excellent (contre 77 % pour l'ensemble des étudiants). De plus, il n'y a aucun étudiant handicapé. Ce sont des étudiants de l'université qui ne s'engagent pas et qui habitent en dehors de l'Eurométropole.

**Classe 7 : 340 étudiants sont issus de la classe moyenne basse, ils représentent 8 % des étudiants.** C'est la classe qui regroupe le plus d'étudiants habitant en dehors de l'Eurométropole. Ils sont majoritairement cohabitants (84 %) et ne reçoivent aucune aide ; 69 % ne reçoivent pas d'aide de leur famille et 71 % ne bénéficient pas d'aide institutionnelle, mais ils ont plus souvent une activité salariée que dans l'ensemble (65 % contre 28 %). Ces derniers n'ont pas connu d'expérience de sans-domiciliation. D'autre part, leur état de santé est plus moyen que dans l'ensemble, mais ils n'ont pas eu besoin de renoncer aux soins pour des raisons financières. Ce sont des étudiants de l'université qui ne sont pas engagés pour 80 % d'entre eux (contre 68 % dans l'ensemble).

## Synthèse

Les classes 1 et 5 se ressemblent, car elles regroupent les étudiants les plus précaires. En effet, ces deux classes cumulent de nombreux handicaps : Ce sont des étudiants plus âgés que dans l'ensemble. Ils habitent majoritairement dans leur propre logement et ne reçoivent pas d'aide de la famille. Ils doivent donc travailler pour subvenir à leurs besoins. En effet, ils sont 63 % à travailler dans la classe 1 et 70 % dans la classe 5. Cependant, la classe 1 est en plus grande précarité, car c'est celle qui a connu le plus d'expérience de sans-domiciliation (19 % contre 5 % dans l'ensemble) et la majorité de ces étudiants a déjà renoncé aux soins pour des raisons financières (53 % contre 30 % dans la classe 5 et 13 % dans l'ensemble). Mais, contrairement aux étudiants de la classe 5, ils reçoivent une aide institutionnelle. D'autre part, les étudiants de ces deux classes sont en plus mauvaise santé que dans l'ensemble, ce qui explique le fait qu'on y retrouve plus d'étudiants handicapés. Autre distinction entre les deux classes, les étudiants de la classe 1 habitent dans l'Eurométropole alors que ceux de la classe 5 habitent en dehors. Les étudiants de la classe 5 ne vivent généralement plus chez leurs parents et pourtant habitent en dehors de l'Eurométropole. Ces étudiants étant en moyenne plus âgés que l'ensemble des étudiants, il se peut qu'ils aient déjà formé leur propre famille avec un conjoint et des enfants. La fait de vivre en dehors de l'Eurométropole peut aussi s'expliquer par le fait que les étudiants de Haute-Alsace soient surreprésentés dans cette classe.

Les étudiants des classes 3 et 7 sont issus de la classe moyenne. Leurs ressources financières sont proches de la moyenne, les étudiants de la classe 7 ne reçoivent aucune aide, mais n'ont pas à payer de logement puisqu'ils vivent chez leurs parents. Cependant, 75 % de ces derniers ont une activité salariée. Au contraire, les étudiants de la classe 3 bénéficient plus souvent d'aide familiale et institutionnelle, mais ils sont plus indépendants et ont un logement à payer. Les étudiants de ces deux classes ont un état de santé plus moyen que dans l'ensemble, mais leurs ressources financières leur suffisent et n'ont donc, pour la grande majorité, jamais renoncé aux soins pour des raisons financières.

La classe 4 regroupe des étudiants de la classe « moyenne » / « moyenne supérieure ». Ils ne sont pas en précarité financière, car ils n'ont pas renoncé aux soins pour des raisons financières. De plus, ils reçoivent suffisamment d'aide de la famille et n'ont donc pas besoin de travailler pour subvenir à leurs besoins et peuvent, pour la majorité, avoir leur propre logement dans l'Eurométropole. On y retrouve plus de primo-entrants et de cohabitants que dans l'ensemble, même si la majorité des étudiants sont décohabitants. Ce

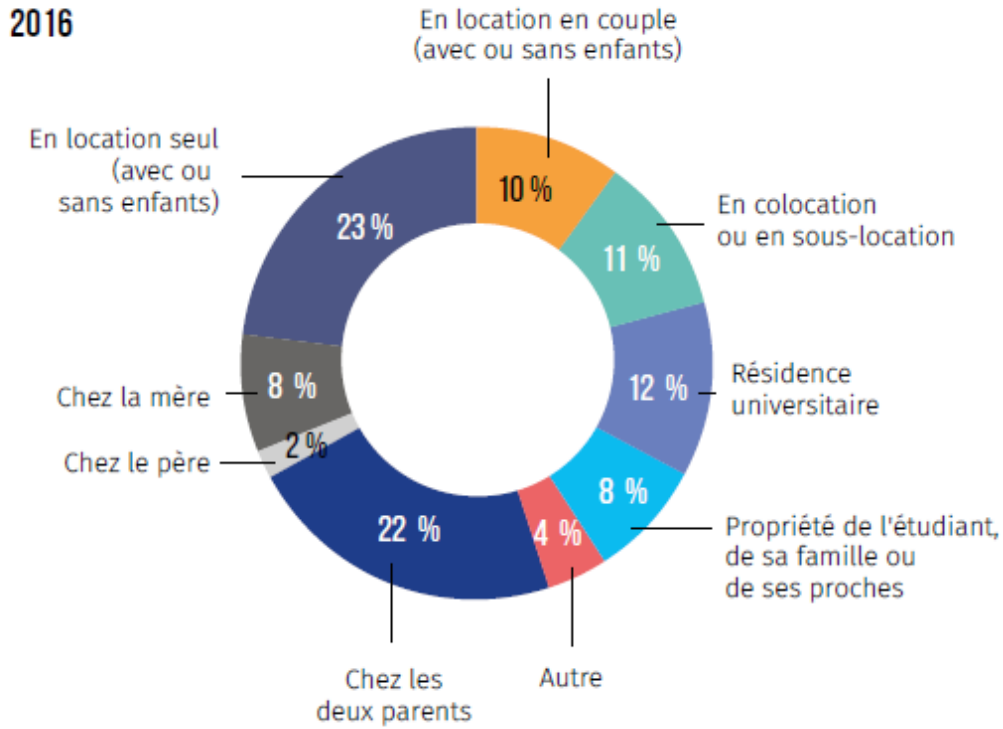


sont donc des étudiants en train de devenir indépendants tout en ayant un soutien de la part de leur famille.

Les étudiants des classes 2 et 6 sont les plus privilégiés. En effet, ces deux classes cumulent de nombreux avantages, ils n'ont pas besoin de travailler pour avoir des ressources financières suffisantes et bénéficient d'une aide de leur famille. De plus, ce sont les étudiants ayant le meilleur état de santé. Les deux classes se distinguent par le fait que les étudiants de la classe 2 sont décohabitants et ceux de la classe 6 cohabitants, ce qui explique le fait que ceux de la classe 2 bénéficient d'une aide institutionnelle alors que la classe 6 non. Les étudiants de la classe 2 peuvent avoir leur propre logement sans travailler et donc se consacrer uniquement aux études. Ils sont d'ailleurs plus nombreux que dans les autres classes à étudier dans les écoles/instituts (32 % contre 12 % dans l'ensemble). La classe 6 est la plus jeune ce qui explique le fait qu'on y trouve le plus d'étudiants cohabitants (90 %).

## ANNEXES

**Annexe 1 :** Type de logement pendant la période universitaire, à l'échelle nationale selon l'OVE<sup>14</sup>



**Annexe 2 :** Raisons de renoncement aux soins des étudiants

Préfère se soigner seul	Manque de temps	Raisons financières	Ne connaissait pas de médecin	Par peur
52 %	29 %	12 %	4 %	3 %

**Champ :** 3195 répondants ayant déjà renoncé à voir un médecin alors qu'ils étaient malades

**Note de lecture :** 52 % des étudiants ayant renoncé aux soins ont préféré se soigner seuls, 29 % ont renoncé car ils manquaient de temps,...

<sup>14</sup> Référence : Belghith Feres, Giret Jean-François, Ronzeau Monique et Tenret Elise, *OVE Infos*, n°34, février 2017.

### Annexe 3 : Fréquence des absences selon l'ancienneté des étudiants

	Jamais	Exceptionnellement	De temps en temps	Souvent
<b>Primo-entrants</b>	45 %	31 %	16 %	8 %
<b>Anciens étudiants</b>	38 %	33 %	20 %	9 %
<b>Ensemble</b>	39 %	32 %	20 %	9 %

**Champ :** 4541 répondants (800 primo-entrants, 3741 « anciens étudiants »)

**Note de lecture :** 45 % des primo-entrants n'ont jamais été absents, 32 % exceptionnellement, 16 % de temps en temps et 8 % souvent

### Annexe 4 : Raisons des absences selon l'ancienneté des étudiants

	Primo-entrants	Anciens étudiants	Ensemble
<b>Manque de motivation</b>	55 %	47 %	48 %
<b>Chevauchement de cours</b>	9 %	16 %	15 %
<b>Activité professionnelle</b>	6 %	16 %	14 %
<b>Problème de santé/handicap</b>	14 %	13 %	13 %
<b>Problèmes de transport</b>	17 %	8 %	9 %
<b>Engagement étudiant</b>	5 %	9 %	9 %
<b>Engagement extra-universitaire</b>	8 %	10 %	9 %
<b>Raisons familiales</b>	9 %	6 %	6 %
<b>Sportif/artiste de haut-niveau</b>	3 %	1 %	1 %

**Champ :** 4541 répondants (800 primo-entrants, 3741 « anciens étudiants »)

**Note de lecture :** 55 % des primo-entrants ont déjà été absent par manque de motivation, 9 % car ils avaient des cours qui se chevauchaient, 6 % car ils avaient une activité professionnelle,...

**Annexe 5 :** profils des étudiants

**Classification en %**

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Total
Effectifs	<b>594</b>	<b>1166</b>	<b>666</b>	<b>628</b>	<b>347</b>	<b>531</b>	<b>340</b>	<b>4272</b>
Pourcentage	14	27	16	15	8	12	8	<b>100</b>
Femmes	68	62	72	70	65	71	<b>73</b>	68
Hommes	32	<b>38</b>	28	30	35	29	27	32
ancien étudiant	<b>97</b>	<b>95</b>	<b>92</b>	59	<b>92</b>	48	85	83
Primo-entrant	3	5	8	<b>41</b>	8	<b>52</b>	15	17
cohabitant	1	1	2	<b>37</b>	25	<b>90</b>	<b>84</b>	26
décohabitant	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>98</b>	63	75	10	16	74
Pas d'aide de la famille	<b>56</b>	2	25	18	<b>76</b>	8	<b>69</b>	28
Aide de la famille	44	<b>98</b>	75	<b>82</b>	24	<b>92</b>	31	72
Pas d'aide institutionnelle	41	45	43	53	<b>65</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	53
Aide institutionnelle	<b>59</b>	<b>55</b>	<b>57</b>	47	35	27	29	47
Pas d'activité salariale	37	<b>98</b>	61	<b>87</b>	30	<b>98</b>	35	72
Activité salariale	<b>63</b>	2	<b>39</b>	13	<b>70</b>	2	<b>65</b>	28
Pas d'expérience de sans-domiciliation	81	96	97	<b>99</b>	95	<b>100</b>	<b>99</b>	95
Expérience de sans-domiciliation	<b>19</b>	4	3	1	5	0	1	5
Etat de santé : Excellente/bonne	49	<b>95</b>	72	<b>82</b>	55	<b>90</b>	73	77
Etat de santé : Moyenne	<b>38</b>	4	<b>23</b>	15	<b>32</b>	9	<b>22</b>	18
Etat de santé : Pas très bonne/mauvaise	<b>13</b>	1	5	3	<b>13</b>	1	5	5

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Total
Pas d'handicap	92	100	98	98	93	100	99	98
handicap	<b>8</b>	0	2	2	<b>7</b>	0	1	2
Pas d'engagement étudiant	54	63	70	<b>76</b>	61	<b>82</b>	<b>80</b>	68
Engagement étudiant	<b>46</b>	<b>37</b>	30	24	<b>39</b>	18	20	32
Ecole/Institut	13	<b>31</b>	5	5	2	3	1	12
Université	87	69	<b>95</b>	<b>95</b>	<b>98</b>	<b>97</b>	<b>99</b>	88
Pas de renoncement aux soins pour des raisons financières	47	<b>98</b>	89	<b>97</b>	70	<b>100</b>	<b>91</b>	87
Renoncement aux soins pour des raisons financières	<b>53</b>	2	11	3	<b>30</b>	0	9	13
Hors eurométropole	5	1	2	<b>31</b>	<b>52</b>	<b>74</b>	<b>94</b>	27
Eurométropole	<b>95</b>	<b>99</b>	<b>98</b>	69	48	26	6	73
ENGEEES	3	3	0	0	1	0	0	2
ENSAS	2	5	1	1	1	1	0	2
HEAR	4	4	2	2	1	1	0	2
INSA	4	<b>18</b>	2	2	0	2	1	7
UHA	3	0	1	<b>23</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>47</b>	14
Unistra	<b>84</b>	69	<b>94</b>	72	65	64	52	73